



### Durée

14 heures ( 2 jours)

Dont: théorie 9.50h et pratique 4.50h

### Pré requis

- Avoir suivi la formation initiale (3 ans)
- Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

### Méthode pédagogique

- \* Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- \* Échange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques.

### Moyens pédagogiques

- \* Matériel de démonstration comprenant : équipements de protection individuelle et collective.
- \* Appareillage électrique (disjoncteurs, contacteurs, interrupteurs, sectionneurs, fusibles...)
- \* Appareils de mesure (multimètre, pince ampère métrique...)
- \* Appareils liés à la consignation (mise à la terre et en court-circuit, vérificateur d'absence de tension)
- \* Documentation utilisée dans les entreprises de la région.
- \* Support vidéo.
- \* Supports pédagogiques remis à chaque stagiaire.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

### Personnes concernées

Public amené à : réaliser des opérations d'ordres électriques sur ou à proximité d'installations ou d'équipements électriques en exploitation / effectuer des essais, des mesures et des vérifications en Basse et Haute Tension.

### Type de formation: présentiel

### Objectifs

- Acquérir une formation en vue d'obtenir les habilitations électriques B1(v)/B2(v)/BR/BC/BE et HE + attributs/H1(v)/H2(v)/HC.
- Assurer sa sécurité et celle de son équipe lors de travaux d'ordre électrique dans des locaux ou à proximité d'ouvrage électrique en exploitation.
- Etre capable d'effectuer en sécurité des essais et des vérifications en Basse et Haute Tension.
- Etre capable d'assurer le poste de chargé de travaux d'ordre électrique en Basse et Haute Tension.
- Etre capable d'effectuer en sécurité des opérations de consignation, de dépannage, de mesurage, d'essai et de vérification en Basse Tension.

*Cette formation répond au décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010, à la norme NF C18 510 de janvier 2012 et à l'Amendement A1 de février 2020.*

### Parcours pédagogique

#### 1. Préambule

Présentation des objectifs de la formation.

Présentation du programme de la formation et de l'organisation pratique de la formation.

#### 2. Le risque électrique.

Le danger et les risques.

#### 3. Les effets du courant électrique.

Les facteurs aggravants.  
Les mécanismes de l'électrisation.

#### 4. La prévention du risque électrique.

Les différentes classes de matériel  
Les indices de protection.  
Les protections collectives .  
Les protections individuelles.  
Les dispositifs de signalisation.  
Les matériels de sécurité communs et spécifiques.  
Les protections complémentaires.  
Les outillages électriques portatifs.

#### 5. Les définitions normatives.

Les domaines de tension.  
Les habilitations .  
Les personnes concernées.  
Les documents associés aux manœuvres.  
Les installations et les équipements.  
Les opérations communes.  
Les zones de l'environnement électrique.

#### 6. Les travaux au voisinage de pièces nues sous tension.

Définitions.

Les opérations particulières

**Travaux pratiques:**  
**Mise en situation sur matériel et armoires électriques (1h)**

#### 7. Appareils et verrouillages.

Les différents types d'appareils Haute et Basse tension.  
**Travaux pratiques:**  
**Présentation de matériel (0.50h)**

#### 8. La consignation électrique.

Les principes fondamentaux.  
Les procédures de consignation et de déconsignation.  
L'intervention en basse tension du BR.  
Les opérations spécifiques.  
**Travaux pratiques:**  
**Mise en situation sur des installations (1h)**

#### 9. Les opérations et les travaux d'ordre électrique.

Préparation et réalisation d'un travail.  
Préparation et réalisation d'une intervention.  
**Travaux pratiques:**  
**Mise en situation sur des installations (2h)**

#### 10. Conduite à tenir en cas d'accident.

Les origines des accidents.

#### 11. Contrôle des connaissances

**L'évaluation théorique :**  
- 1 questionnaire de type QCM (30 questions) portant sur les connaissances de base.



- 1 questionnaire de type QCM (30 questions) portant sur:  
Les dangers de l'électricité.  
Les distances de sécurité et les zones.  
Les limites des opérations.  
Les mesures de protection.  
Les limites des consignations.  
Les limites des interventions.  
Les appareillages électriques.  
- Correction collective et reprise en commun des thèmes n'ayant pas été assimilés.

#### L'évaluation pratique :

- Faire une consignation.
- Mettre le balisage en place.
- Savoir appliquer la prévention du risque électrique.
- Assurer la direction des travaux ou l'intervention confiée à des exécutants.

*Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.*

*Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.*

### Attestation de formation délivrée en fin de formation.